

ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES du TERRITOIRE DE BELFORT (AAMTB)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 25 octobre 2014

L'Assemblée générale de l'Association des anciens maires du Territoire de Belfort s'est déroulée le 25 octobre 2014 à 10h30 à la Maison des Communes, 29 boulevard Anatole France à Belfort sous la présidence de Monsieur Robert DEMUTH, Président de l'Association des anciens Maires du Territoire de Belfort, et M. Jean-Pierre CHEVENEMENT, Président d'Honneur.

Quarante neuf élus et anciens élus étaient présents.

A la tribune :

M. Robert DEMUTH, Président de l'Association des anciens Maires du Territoire de Belfort

M. Jean-Pierre CHEVENEMENT, Président d'Honneur de l'Association des anciens Maires du Territoire de Belfort

M. Dimitri RHODES, Directeur de l'Association des Maires du Territoire de Belfort



Après les remerciements d'usage, le président ouvre la séance en présentant les objectifs principaux de cette nouvelle association et les différents points qui seront abordés lors de cette assemblée.

1. Election du conseil d'administration

Sur proposition de M. Robert DEMUTH, Président de l'Association des anciens maires du Territoire de Belfort, M. **Michel BERNE**, ancien Président de l'Association des Maires, a été élu nouveau Président de l'Association des Anciens Maires.

Puis les autres membres du Conseil d'administration ont été désignés un à un par l'assemblée. Après réflexion, deux membres supplémentaires sont appelés à siéger au Conseil d'administration. L'assemblée délibérante souhaite que ce soit des femmes :

Michel	BERNE	Ancien de maire de Rougemont-le-Château	Président
Robert	DEMUTH	Ancien maire de Méziré	Vice-Président
Robert	BOLLE-REDDAT	Ancien maire de Valdoie	1 ^{er} membre
Rodolphe	BARRIERE-VARJU	Ancien maire de Lacollonge	2 ^{ème} membre
Michelle-			3 ^{ème} membre
Alice	FAIVRE	Ancien adjointe de Belfort	
Nelly	WISS	Ancien maire de Dorans	4 ^{ème} membre

M. Pierre REY, Président de l'Association des maires du Territoire de Belfort, est membre de droit du conseil d'administration.

La liste présentée est adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

Malheureusement, après vérification, Mme WISS ne peut siéger au Conseil d'administration car encore adjointe en exercice à la commune de Dorans. De ce fait, Mme Josiane GAILLARDET, ancien Maire d'Urcerey, a été désignée provisoirement pour la remplacer jusqu'à la prochaine réunion.

2. Présentation des statuts de l'association des anciens maires du Territoire de Belfort

M. Dimitri Rhodes, Directeur de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, présente aux nouveaux adhérents les statuts de l'association des anciens maires en précisant la notion de membres adhérents (anciens maires et adjoints) et de membres associés (maires et adjoints en exercice), point essentiel permettant l'adhésion à la Fédération nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF).

En tenant compte de quelques modifications apportées concernant le nombre d'élus au Conseil d'administration, les statuts sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

➤ *Voir les nouveaux statuts joints en annexe*

3. Vote du montant des cotisations annuelles

En 2013, l'assemblée délibérante avait décidé que le montant de l'adhésion annuelle soit fixé à 30€ pour les membres adhérents, et à 15€ pour les membres associés.

Or, il s'avère que ces montants ne sont pas suffisants pour subvenir aux besoins de l'association.

Les membres du Conseil d'administration proposent que le montant de l'adhésion annuelle soit fixé à 50€ pour les membres adhérents, et à 25€ pour les membres associés.

Les montants des cotisations annuelles sont votés, à l'unanimité, par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11 h 30 et convie les participants à un verre de l'amitié.

